



# Front National pour la Défense de la Constitution

## DECLARATION N° 230

- Considérant les décisions prises par la CEDEAO lors de son dernier sommet extraordinaire des chefs d'Etat et de gouvernements tenu à New York le 24 septembre dernier au cours duquel, l'institution a engagé une série de sanctions progressives à l'encontre des membres du CNRD, du gouvernement et du bureau du CNT ;
- Considérant les menaces d'autres sanctions plus sévères qui peuvent être infligées au peuple de Guinée au-delà du 22 octobre si aucun accord n'est trouvé entre le CNRD, la CEDEAO et les forces vives de la nation ;
- Considérant le mécontentement et le désenchantement du peuple de Guinée face à la conduite solitaire et chaotique de la transition en cours ;
- Considérant la multiplication par la junte de manœuvres dilatoires sous prétexte d'une prétendue refondation de l'Etat alors que sa mission principale devrait être le retour à l'ordre constitutionnel ;
- Considérant la tenue d'une rencontre le mercredi dernier entre M. Bernard Gomou et les trois (3) prétendues facilitatrices à l'effet de narguer le FNDC et ses alliés suite à leur rejet des deux (2) actes pris par le Premier Ministre dans la mise en place d'un cadre de dialogue ;
- Considérant la prise en otage du Coordinateur national du FNDC, du responsable des opérations du FNDC ainsi que de tous les détenus politiques et militants pro démocratie injustement arrêtés et incarcérés à la maison centrale de Conakry et à l'intérieur du pays sans jugement aucun dans le but de leur faire purger une peine inexistante ;
- Considérant que le CNRD et le Gouvernement, dans leur obstination à narguer le peuple de Guinée, la CEDEAO et la communauté internationale, s'entêtent dans l'arrogance, le mépris et le déni de réalité depuis un an, malgré les sanctions infligées par la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernements de la CEDEAO et d'autres menaces de sanctions en perspective, compromettant ainsi tout effort de sortie de crise ;
- Constatant le refus du CNRD de répondre aux nombreux appels au dialogue sur la transition avec les forces vives de la Nation, conformément à l'article 77 de la Charte de la transition et sous la présidence de la CEDEAO ;
- Prenant toute la mesure des risques perceptibles de l'échec de la transition, fruit de la lutte pacifique des citoyens pro-démocratie ;
- Constatant la profonde crise de confiance qui existe entre la classe politique, la société civile et les autorités de la transition, et la nécessité impérieuse que la CEDEAO intervienne pour présider le dialogue et favoriser ainsi le retour à l'ordre constitutionnel en Guinée à travers l'organisation d'élections inclusives, libres et transparentes.

La Coordination Nationale du FNDC, fidèle à ses principes et soucieuse de la réussite de la transition en cours, mais aussi déterminée à sauvegarder les acquis démocratiques chèrement acquis par le vaillant peuple de Guinée,

**Informe l'opinion nationale et internationale qu'elle organisera une manifestation citoyenne et pacifique le mardi 18 octobre 2022 dans le (Grand Conakry) et le mercredi 26 octobre 2022 sur toute l'étendue du territoire national, conformément aux articles 20 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, 21 du Pacte International relatif aux Droits Civils et Politiques, 11 de la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, 34 et 8 alinéa 2 de la Charte de la transition Guinéenne.**

Ces manifestations visent à exiger du CNRD la satisfaction des revendications ci-dessous :

- 1. La libération sans condition des otages que sont le coordinateur national du FNDC, le responsable des opérations du FNDC ainsi que tous les leaders politiques, d'opinions et militants pro démocratie injustement arrêtés et incarcérés à la maison centrale de Conakry et à l'intérieur du pays ;**
- 2. L'arrêt des harcèlements et poursuites judiciaires fantaisistes contre les acteurs sociaux et politiques opposés à la conduite de la transition en cours ;**
- 3. La mise en place d'un cadre de dialogue permanent sous la présidence de la CEDEAO regroupant le CNRD, le Gouvernement, le CNT, les partis politiques et les représentants de la société civile en présence des Ambassadeurs du G5 ;**
- 4. L'inscription dans l'agenda du dialogue, des questions liées à la durée de la transition, à la nouvelle constitution, au code électoral, à l'organe de gestion des élections et au fichier électoral ainsi que le droit à la justice pour les victimes des manifestations ;**
- 5. Le FNDC exige en outre la publication de la liste nominative des membres du CNRD et la déclaration des biens des autorités de la transition ;**
- 6. Le FNDC exige la levée immédiate de l'interdiction des manifestations dans les rues et sur les places publiques sur toute l'étendue du territoire national ;**
- 7. Le FNDC exige le respect des droits et libertés fondamentaux ;**
- 8. Le FNDC en appelle à l'ouverture d'une enquête indépendante placée sous l'égide des Nations Unies afin de traduire devant les juridictions compétentes les auteurs et commanditaires des crimes et exactions perpétrés ;**

Le FNDC dans le cadre de l'organisation de la manifestation pacifique prévue en Guinée, adressera une lettre d'information aux autorités conformément à la réglementation en vigueur. Cette lettre indiquera l'itinéraire de la marche et les dispositions pratiques à prendre pour sa réussite.

Le FNDC appelle les citoyens pro-démocratie et épris de justice à la mobilisation générale pour exiger la libération immédiate et sans condition des otages du CNRD et le retour rapide à l'ordre constitutionnel dans la paix et la quiétude sociale.

Conakry, le 07 octobre 2022

Ensemble unis et solidaires, nous vaincrons !

**La Coordination Nationale du FNDC**